



# DES MILIEUX DE VIE QUI NOUS RESSEMBLENT

Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

NUMÉRO 1

HIVER 2024

Vos conseillères cadres



Amélie Gagnon



Geneviève Meloche-Roux

Pour toutes questions, commentaires, idées de collaboration ou besoin de soutien,

**CONTACTEZ-NOUS!**

Amélie Gagnon

☎ 450-661-9131 poste 65795

✉ agagnon2.cssl@ssss.gouv.qc.ca

Geneviève Meloche-Roux

☎ 438-861-5560

✉ genevieve.meloche.roux.cisslav@ssss.gouv.qc.ca

La Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée est la toute première politique en matière d'hébergement de longue durée au Québec. D'ici 2026, elle sera déployée dans l'ensemble des régions du Québec, et ce, dans tous les milieux d'hébergement de longue durée, soit les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires (RI), les ressources de type familial (RTF), les maisons des aînés (MDA) et les maisons alternatives (MA).

## QUI EST CONCERNÉ PAR LA POLITIQUE ?



Avec cette politique, le gouvernement souhaite permettre aux milieux d'hébergement d'offrir un milieu de vie de qualité, sécuritaire, bientraitant et adapté aux besoins psychosociaux, socioculturels et spirituels des personnes. De plus, tout doit être mis en œuvre pour soutenir l'autodétermination et le mieux-être de la personne hébergée, en veillant au maintien ou au développement de ses capacités ainsi qu'à son intégration et à sa participation sociale.